

**PROCES-VERBAL DE LA SOUS-COMMISSION D'ANALYSE
ET D'EVALUATION DES OFFRES RELATIVES A L'ACQUISITION
DE VINGT TOLES STRIEES.**

L'an deux mille seize, le vingt-deuxième jour du mois de février, nous, membres de la Sous-Commission d'analyse et d'évaluation constituée à cette occasion, reconnaissons par le présent procès-verbal, avoir procédé à l'analyse et à l'évaluation des offres relatives à l'acquisition de vingt tôles striées telles que présentées par les Ets IT BUSINESS et SODESCO.

Les constats suivants ont été faits après analyse et évaluation, à savoir :

I. Pour SODESCO

L'offre porte uniquement sur le prix TTC de 16.630.000,00 CDF sans donner des précisions sur la qualité et la provenance des produits proposés.

II. Pour les Ets IT BUSINESS

- Les fournitures sont conformes aux spécifications ;
- Le prix TTC est de 15.534.720,00 FC ;
- Le délai de livraison est de 7 jours.

De ce qui précède, la Sous-Commission a décidé :

- d'écarter SODESCO par le fait que leurs offres ne sont pas conformes à l'essentiel telles que stipulées dans la demande de cotations adressée aux soumissionnaires.
- d'attribuer le marché 003/CVM/2016 pour un montant de 15.534.720 FC aux ETS IT BUSINESS au motif que l'offre est conforme aux spécifications techniques stipulées dans la demande de cotations pour l'acquisition par la CVM de 20 tôles striées.

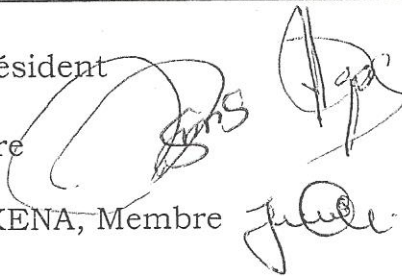
Les travaux d'analyse et d'évaluation se sont déroulés conformément aux procédures de passation des marchés.

En foi de quoi, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Kinshasa, le 22/02/2016

POUR LA SOUS-COMMISSION

- ILUNGA MILAMBO, Président
- KAPITA YEWIS, Membre
- KAGUFA MUNYERENKENA, Membre



M